

Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'HISTOIRE et GÉOGRAPHIE 2019

ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE HISTOIRE

Sujet :

**Enseigner « Un monde bipolaire au temps de la guerre froide »
en classe troisième**

I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extraits du programme d'histoire du cycle 4, classe de troisième, B.O. spécial n° 11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel d'histoire-géographie, classe de troisième, Nathalie Plaza (dir.), Paris, Hachette, 2016, p. 100-101.
- **Document C** : Manuel d'histoire-géographie, classe de troisième, Cristhine Lécureux et Alain Prost (dir.), Paris, Hachette, 2016, p. 98-99.

II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : Robert Frank, « Penser historiquement les relations internationales », *Annuaire français de relations internationales*, Volume IV, 2003, p. 61-64.
- **Document E** : François Hollande, « Discours sur la dissuasion nucléaire – Déplacement auprès des forces aériennes stratégiques. Istres, jeudi 19 Février 2015 ». [En ligne]

Document A : Extraits du programme d'histoire du cycle 4, classe de troisième, B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.

Extraits du programme

Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
Thème 2. Le monde depuis 1945 <ul style="list-style-type: none">• Indépendances et construction de nouveaux États.• Un monde bipolaire au temps de la guerre froide.• Affirmation et mise en œuvre du projet européen.• Enjeux et conflits dans le monde après 1989.	L'effondrement rapide des empires coloniaux est un fait majeur du second XX ^e siècle. On étudiera les modalités d'accès à l'indépendance à travers un exemple au choix. La guerre froide, l'autre fait majeur de la période, s'inscrit dans une confrontation Est-Ouest qui crée des modèles antagonistes et engendre des crises aux enjeux locaux et mondiaux. États-Unis et URSS se livrent une guerre idéologique et culturelle, une guerre d'opinion et d'information pour affirmer leur puissance. Les logiques bipolaires du monde sont remises en cause par l'indépendance de nouveaux États et l'émergence du Tiers Monde. [...] Quelle est la nature des rivalités et des conflits dans le monde contemporain et sur quels territoires se développent-ils ? On cherchera quelques éléments de réponses à partir de l'étude d'un cas.

Extraits de la fiche Eduscol

Pourquoi enseigner le thème « le monde depuis 1945 » en classe de Troisième ?

[...] **Problématique** : quelles puissances pour quels conflits dans le monde après 1945 ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que la hiérarchie des puissances a évolué au cours des soixante-dix dernières années ;
- que la construction d'un espace de paix et de sécurité est une œuvre longue et complexe, dans un monde marqué par des conflits enracinés. [...]

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

[...] **Le concept même de la guerre évolue avec la « guerre froide »,** une guerre dont l'enjeu est la liberté de l'Europe occidentale, dans le cadre de l'armement nucléaire et de la destruction possible des deux adversaires majeurs, États-Unis et URSS, mais qui se déroule indirectement, sur des terrains non seulement idéologiques et culturels, mais également très concrets (guerre de Corée, crise de Cuba, Amérique latine, Afrique...). Ce concept doit être interrogé. Dans ce schéma, l'émergence d'un « tiers monde » est une conséquence du processus de décolonisation, et ouvre un espace où les conflits se prolongent... quand l'Europe et son projet politique (et l'histoire de l'idée européenne doit être évaluée à l'aune des guerres récentes) figurent une tentative réussie de pacification d'un continent en conflit.

La guerre froide comporte ainsi quatre aspects :

- elle a une grande force de bipolarisation et oppose deux modèles ;
- elle investit des conflits qui procèdent au départ d'une logique différente (comme le conflit israélo-palestinien ou le conflit indochinois) ;
- elle paralyse l'ONU ;
- elle ne prive pas les autres puissances de toute marge de manœuvre (exemple de la politique extérieure du général de Gaulle ou de l'évolution de la Chine par rapport à l'URSS).

Document D : Robert Frank, « Penser historiquement les relations internationales », *Annuaire français de relations internationales*, Volume IV, 2003, p. 61-64.

L'historien est tout autant l'historien des diachronies que des synchronies, l'observateur des croisements entre la longue durée, le court terme et l'événement, le mesureur des temporalités vécues par les acteurs et les sociétés, celui qui analyse la façon dont eux-mêmes se placent dans le temps, dans le rapport avec le triptyque passé-présent-avenir.

Prenons deux exemples. Il existe tout un débat sur la guerre froide, pour savoir si ce sont les considérations géopolitiques ou les ambitions idéologiques qui l'ont emporté : les réalistes purs et durs considèrent que la politique de l'URSS était celle d'une puissance classique, défendant ses intérêts de grande puissance, cherchant à gagner des avantages géopolitiques ; la seconde interprétation [...] met l'accent sur le fait que l'URSS n'était pas un État comme un autre et que tout s'explique par la dimension idéologique ou idéocratique. De fait, il convient de distinguer les temporalités : sur le long terme, la volonté offensive et les ambitions de victoire idéologique du communisme ne font pas de doute, mais sur le court terme, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les objectifs défensifs de sécurité géopolitique paraissent l'emporter chez un Staline obsédé par la supériorité de l'Occident dans le rapport des forces du moment. Ce qui ne signifie pas qu'il sacrifie la vision du long terme. L'exercice du métier d'historien dépasse la simple mesure de la chronologie : il lui faut déceler les concordances et discordances entre les différentes chronologies dans la tête même des décideurs. S'il existe une prise en compte politique de l'espace, la dimension géopolitique, il doit y avoir aussi une prise en compte de la politique du temps, du calendrier et de l'agenda, de la dimension « chronopolitique » des relations internationales. [...]

L'historien a le devoir de penser le temps et la mémoire ; il convient aussi qu'il pense l'espace, en particulier en analysant les différents « jeux d'échelle » entre le local, le régional infranational, le national, le régional supranational et le mondial, tant dans la sphère inter-étatique qu'intersociétale. Bien des événements « locaux », « nationaux » ou « transnationaux » n'ont pas ou quasiment pas d'incidence politique internationale ; certains en ont d'emblée ; d'autres encore en ont après un temps de latence ou après le développement d'un phénomène de résonance. Il convient ainsi de réfléchir sur « *le processus de politisation* » en relations internationales, ainsi que sur le « processus d'internationalisation du politique ». [...] Bien des catastrophes sont dues à des erreurs de perception et à la non-reconnaissance à temps de cette capacité d'électrisation du circuit international. Enfin, il est un jeu d'échelles que l'historien privilégie, le jeu entre l'individualité et la société. En particulier, il ne peut pas ne pas s'intéresser au poids des charismes individuels, au rôle des hommes (il faudrait dire aussi des femmes, bien que l'entrée de la *gender history* dans le domaine des relations internationales soit très récente), à la façon dont les personnalités incarnent avec plus ou moins de succès, l'identité d'un groupe, d'une collectivité, d'une nation, à travers leur action « extérieure » ou internationale. Selon la célèbre phrase de Marc Bloch, son devoir est de « *flairer la chair humaine* » et d'en faire son « *gibier* ».

Document E : François Hollande, « Discours sur la dissuasion nucléaire – Déplacement auprès des forces aériennes stratégiques. Istres, jeudi 19 Février 2015 ». [En ligne]

J'appartiens à une génération qui a eu la chance inestimable, de ne pas avoir connu la guerre sur le sol de son pays. [...] Mais, en même temps, ce qui s'est passé à l'est de l'Europe, depuis un an, nous rappelle que la paix ne doit jamais être considérée comme acquise.

De la même manière, la course aux armements a repris dans de nombreuses régions du monde, avec une augmentation importante, rapide même, des dépenses militaires et des arsenaux, dans un contexte de montée des tensions. Il y a des États qui investissent dans des technologies, qui peuvent être de nature à fragiliser les équilibres stratégiques que nous connaissons. Plusieurs développent même, des logiques d'influence, de menaces, dans leur environnement proche, terrestre ou maritime.

En parallèle, des arsenaux tactiques se renforcent, qui laissent craindre un abaissement du seuil d'emploi de l'arme nucléaire. Dans ce contexte, que doit faire la France ? Appeler toujours à l'organisation d'un monde plus sûr ; c'est ce que fait notre diplomatie. Mais la France doit être lucide. Elle sait qu'il ne suffit pas de proclamer le désarmement nucléaire immédiat et total, il faut que la réalité des actes de chacun soit cohérente avec les discours.

La France a donc décidé de lutter contre une des menaces les plus graves qui pèse sur la stabilité du monde, la prolifération des armes de destruction massive. [...]

Alors en tant que chef de l'État, j'ai le devoir impératif de prendre ces menaces en compte, car rien ne doit atteindre notre indépendance. Le contexte international n'autorise aucune faiblesse. Et c'est pourquoi, le temps de la dissuasion nucléaire n'est pas dépassé. Il ne saurait être question, y compris dans ce domaine, de baisser la garde.

Je vous l'ai dit, c'est ma responsabilité en tant que Président de la République, en tant que chef des Armées.

En la matière, comme l'avait dit le président François Mitterrand, le chef de l'État est le premier citoyen en France à avoir son mot à dire et à décider.

La dissuasion nucléaire vise à protéger notre pays de toute agression d'origine étatique contre ses intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne, et quelle qu'en soit la forme. J'ajoute que pour la France, l'arme nucléaire n'est pas destinée à remporter un avantage quelconque dans un conflit. [...]

La dissuasion, c'est aussi ce qui nous permet de préserver notre liberté d'action et de décision en toute circonstance, parce que c'est elle qui me permet d'écartier toute menace de chantage d'origine étatique qui viserait à nous paralyser.

La France est l'un des rares pays au monde dont l'influence et la responsabilité se situent justement à l'échelle planétaire. Parce que la France peut exercer ses responsabilités. Parce que chacun sait que lorsque la France parle, elle peut passer à l'acte. Et les forces de dissuasion permettent de garantir que les engagements internationaux de la France seront toujours honorés, même si l'emploi de l'arme nucléaire n'est concevable que dans des circonstances extrêmes de légitime défense. Nos forces nucléaires doivent être capables d'infliger des dommages absolument inacceptables pour l'adversaire sur ses centres de pouvoir, c'est-à-dire, sur ses centres névralgiques, politiques, économiques et militaires.